



Commune de
Faverges-Seythenex

DELIBERATION n° Del.2024-VIII-136
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2024

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 Septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice : 33
- présents : 25
- représentés : 7
- absents ou excusés : 1
- votants : 32

Acte certifié exécutoire par le
maire compte-tenu :

Du dépôt en
Préfecture le

26 SEP. 2024
De la publication le
27 SEP. 2024

PRESENTS : Jacques DALEX, *Maire*,

Martine BRASSOUD, Claude GAILLARD, Christine DUMONT-THIOLLIERE, Georges VIGNIER, Martine BEAUMONT, Marc BRACHET, Brigitte BOISSON, Jean-Pierre PORTIER *Adjoints au maire*, Bernard PAJANI, Michel VOISIN, Liliane THORENS, Jeannie TREMBLAY-GUETTET, Florence GONZALES, Gilles ANDREVON, Julien PORTIER, Anne-Marie BERNARD, Véronique BOUCHET, David DUNAND-CHATELLET, Julie DENAMBRIDE, Damien VACHERAND-DENAND, Yves CREPEL, Dominique GOUSSARD, Françoise KLEMENCIC, Virginie DUPONT *Conseillers municipaux*

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

Michèle TARDIVET-MERCIER a donné procuration à Julien PORTIER
François HUSAK a donné procuration à Florence GONZALES
Mohammed FAYEK a donné procuration à David DUNAND-CHATELLET
Sophie FERNANDEZ a donné procuration à Michel VOISIN
Christiane LECUYER a donné procuration à Marc BRACHET
Olivier TISSOT-DUPONT a donné procuration à Anne-Marie BERNARD
Jean-Philippe MARTINET a donné procuration à Yves CREPEL

ABSENTS : -Agnès BALLIEU

Secrétaire de Séance : Bernard PAJANI

Transformation des emplois permanents et modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Madame Martine BRASSOUD, adjointe au maire,

Il s'agit d'opérer un ajustement du tableau des emplois visant à prendre en compte les avancements au titre de la promotion interne 2024, à compter du 1^{er} octobre 2024.

- **Direction des Ressources Humaines**

Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, catégorie C filière administrative, en un poste de rédacteur à temps complet, catégorie B filière administrative.

- **Cuisine Centrale**
Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet, catégorie C filière technique, en un poste d'agent de maîtrise à temps complet, catégorie C filière technique.
- **Services techniques-Service bâtiment**
Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, catégorie C filière technique, en un poste d'agent de maîtrise à temps complet, catégorie C filière technique.
- **Services techniques-Service voirie**
Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, catégorie C filière technique, en un poste d'agent de maîtrise à temps complet, catégorie C filière technique.

Il est ainsi demandé de modifier subséquemment le tableau des emplois permanents de la commune de Faverges-Seythenex.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✚ **APPROUVE** la transformation des postes telle que présentée ci-avant à compter du 1^{er} octobre 2024,
- ✚ **ADOpte** la modification du tableau des effectifs,
- ✚ **AUTORISE** le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance,
Bernard PAJANI



Le Maire,
Jacques DALEX



Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception en Préfecture d'Annecy ;
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai

Délibération n° Del-2024-VIII- 136 du 18 Septembre 2024